

Le mandat 2020-2026 a été placé sous la bannière environnementale avec la nomination d'une première adjointe sur ce sujet. Un poste de transversalité qui permet la prise en compte environnementale dans tous nos projets.

La même organisation est proposée pour le mandat 2026-2032.

Nous avons voté, au conseil municipal du 8 octobre 2024, le plan d'actions Territoire Engagé pour la Transition Ecologique, pour 2024-2028, qui décline toute une série d'actions concrètes, du quotidien.

Nous avons également voté le plan d'action Territoire Engagé pour la Nature, pour 2025-2028.

1. PRESERVER NOTRE ENVIRONNEMENT :

Espaces verts, patrimoine végétal, végétalisation des espaces publics, artificialisation des sols, gestion de l'énergie (réduction des énergies fossiles) Quelles sont vos propositions ?

L'urgence climatique commande une véritable évolution de notre modèle urbain. Mon engagement pour notre commune repose sur une conviction profonde : la ville de demain sera celle qui saura protéger son patrimoine végétal, celle qui saura conquérir sa souveraineté énergétique tout en garantissant son dynamisme économique et préservant son cadre de vie.

I. Une renaissance végétale contre l'artificialisation

Nous avons engagé une métamorphose profonde de notre espace public. La renaturation n'est pas chez nous un simple concept, mais une réalité physique : comme pour la **Place des Geomoniers au Fort-Bloqué**, nous brisons le bitume pour laisser respirer la terre sans révolutionner les usages. Nous avons également adopté cette démarche dans la réfection de rues comme la rue de Larmor au carrefour de la rue de l'Yser par exemple.

Cette reconquête s'incarne prioritairement dans le sanctuaire de l'enfance. À travers un Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) rigoureux, nous allons transformer **une cour d'école par an** en îlot de fraîcheur. En végétalisant ces espaces, nous luttons contre l'artificialisation tout en offrant à nos élèves un contact sensible avec le vivant.

II. Vers l'excellence énergétique : Sobriété et Audace

Notre patrimoine communal doit être exemplaire. Nous ne nous contentons pas de gérer l'énergie ; nous la transformons. Notre ambition est claire : atteindre une **réduction de 60 % de la consommation d'énergie d'ici 2028** pour nos bâtiments principaux.

Cette trajectoire s'appuie sur une décarbonation sans concession :

- **La chaleur comme bien commun** : Après le succès du réseau de Kerdroual, nous déploierons un second réseau de chaleur en centre-ville. Notre objectif est ambitieux : que **30 % de nos besoins calorifiques** soient couverts par ces réseaux vertueux dès 2029.
- **La fin des énergies fossiles** : Nous remplaçons systématiquement nos modes de chauffage obsolètes par des pompes à chaleur, tout en érigeant des **écoles à énergie positive**, dont deux font déjà la fierté de notre territoire.

III. La moisson du soleil : L'autoconsommation collective

La ville doit devenir sa propre source d'énergie. En couvrant les toitures de nos écoles, du PMK et de notre cuisine centrale de panneaux photovoltaïques, nous faisons le choix de la résilience.

Grâce à l'**autoconsommation collective**, nous visons à ce que **30 % de l'électricité de la collectivité** soit produite localement. C'est une démarche à la fois écologique et protectrice des finances publiques face à la volatilité des marchés énergétiques.

2. **PRESERVER LES MILIEUX NATURELS :**

La qualité de l'eau du robinet, la qualité de l'eau de mer, des rivières des étangs (problème des cyanobactéries), les pesticides, l'érosion du littoral, les marées vertes... Quelles sont vos propositions ?

Etes vous favorable au projet de thalassothérapie à Larmor Plage ?

L'eau est notre ressource la plus précieuse et notre littoral, notre bien le plus fragile. Face aux défis des pollutions et du dérèglement climatique, ma gestion repose sur une vision de "santé globale" : la qualité de ce que nous buvons est indissociable de la santé de nos écosystèmes.

I. **Une révolution technologique pour une eau pure**

Nous ne pouvons plus nous contenter de subir la dégradation de la ressource. Le **13 février 2026**, nous avons franchi un cap historique avec l'inauguration de la **nouvelle usine de Beg Minio**. Tout au long de ce mandat, l'agglo nous accompagné dans nos projets à hauteur de 20 M d'euros. Véritable fleuron technologique, cette usine qui traite l'eau de la source de Kermadoye est conçue pour :

- **Neutraliser les métabolites** et résidus de pesticides, garantissant une eau du robinet d'une qualité irréprochable.
- **Inaugurer le cycle du futur** en réutilisant les eaux usées traitées pour les usages municipaux, une avancée majeure pour préserver nos nappes phréatiques.

Parallèlement, nous déployons une stratégie de sobriété rigoureuse : récupération des eaux de pluie, réutilisation des eaux du **centre aquatique Océanis** et installation systématique de dispositifs hydro-économes dans tous nos bâtiments publics.

II. **Sanctuariser notre biodiversité et nos côtes**

Le littoral n'est pas un décor, c'est un organisme vivant que nous devons soigner. Mon action se décline en trois engagements concrets :

- **La protection du vivant** : Nous renforçons les mesures de préservation pour les espèces vulnérables, à l'image du **Gravelot à collier interrompu**, et luttons activement contre les espèces invasives qui menacent l'équilibre de nos milieux.
- **La restauration de nos paysages** : Grâce à des conventions fortes avec **Bretagne Vivante** et l'Asphodèle, nous redonnons ses lettres de noblesse à la lande bretonne.
- **Le retour de la forêt** : Nous portons un projet ambitieux de reboisement, unissant acteurs publics et privés pour créer des puits de carbone et des réservoirs de biodiversité. A l'échelle des deux mandats, nous avons planté 12 000 arbres.

III. **Une mer respectée, un littoral géré**

Pour répondre à l'érosion et aux enjeux marins, nous privilégions des solutions douces et durables :

- Le déploiement de **mouillages respectueux des fonds marins** pour protéger les herbiers de zostères.
- Une surveillance accrue des cours d'eau pour prévenir l'eutrophisation et les phénomènes de marées vertes ou de cyanobactéries, en agissant directement sur les sources de ruissellement.
- En lien avec l'UBS, nous avons initié un observatoire citoyen du littoral et travaillons en coopération avec l'Agglo pour harmoniser nos politique en la matière.

3. SE NOURRIR A PLOEMEUR :

Préservation des terres agricoles et transition vers des modes de production durables et biologiques, progression vers une autonomie alimentaire, alimentation bio dans les cantines municipales

Quelles sont vos propositions ?

La question de notre alimentation est le miroir de notre rapport au vivant. À Ploemeur, nous ne nous contentons pas de préserver les terres agricoles avec le principe de zéro artificialisation; nous souhaitons en faire le creuset d'une transition biologique et solidaire, où chaque repas devient un acte politique et écologique.

I. Une terre préservée et nourricière

Pour garantir un avenir à notre agriculture locale, nous agissons sur le foncier et l'espace public avec détermination :

- **L'exemplarité du domaine communal** : Nous pérennisons le « **Zéro Phyto** » dont nous étions précurseur sur l'ensemble de notre territoire. Pour aller plus loin, nous instaurons des **baux environnementaux** sur les terrains municipaux, garantissant que les pratiques culturelles respectent scrupuleusement la biodiversité et la santé des sols.
- **Le retour de l'arbre nourricier** : La ville doit redevenir un verger. Nous multiplions les **plantations de fruitiers et de plantes comestibles** au cœur de nos espaces publics, transformant le paysage urbain en un patrimoine partagé et gourmand.
- **Le potager au cœur du quartier** : On travaille afin que les projets d'aménagements urbains intègrent autant que faire se peut des **espaces de production potagère**, créant des liens sociaux autour de la terre nourricière.

II. L'excellence de la Cuisine Centrale : Le modèle « Ti Lipous »

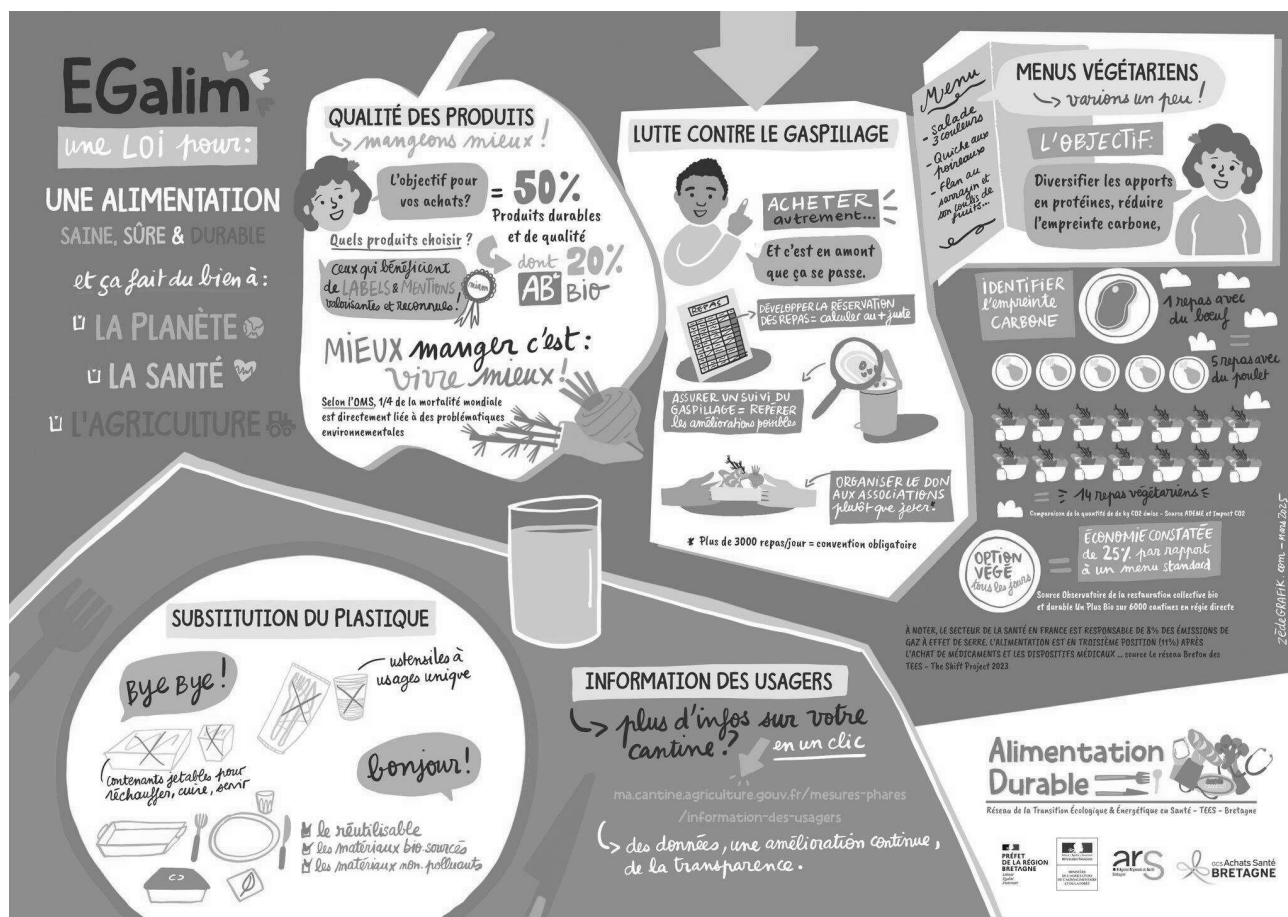
Notre cuisine centrale, **Ti Lipous**, est bien plus qu'un lieu de production : c'est le navire amiral de notre ambition alimentaire animé par une équipe de professionnels engagés et passionnés.

- **Un approvisionnement responsable** : Nous intensifions la part du bio et du local dans nos menus. Notre objectif est de privilégier les circuits courts pour soutenir nos producteurs et garantir à nos enfants une alimentation saine, débarrassée des intrants chimiques.
- **La guerre au gaspillage** : Produire mieux exige de ne rien perdre. Nous renforçons nos programmes de lutte contre le gaspillage alimentaire, de la préparation des plats jusqu'au tri dans les cantines, pour que chaque calorie produite soit une calorie valorisée.

III. Une culture du "Bien Manger" pour tous

L'autonomie alimentaire passe aussi par l'éducation et l'information. À travers notre magazine municipal, nous menons un travail constant de **mise en valeur de l'alimentation locale**. Il s'agit de célébrer nos artisans, nos agriculteurs et de partager avec les habitants les clés d'une consommation responsable.

Mon projet est celui d'une ville qui se réapproprie sa capacité à se nourrir, en respectant les cycles de la nature et la dignité de ceux qui la travaillent.



4. SE LOGER A PLOEMEUR :

En cas de révision probable du PLU, quelles sont vos priorités en matière d'urbanisme ? Etes-vous favorable au PLUi ?

Votre question relative au PLU que vous avez classée au point 4 « Se loger à Ploemeur » est je crois bien plus globale et bien plus large, même si effectivement elle englobe le logement.

D'abord cette réponse est pour moi l'occasion de saluer votre participation constructive lors de l'enquête publique de modification n°6 du PLU de Ploemeur l'année dernière. Vous l'avez vu à cette occasion nous avons déjà agi à cette occasion pour encourager les grands principes de transition écologique :

- Instauration du coefficient de biotope
- Intégration de nouvelles dispositions concernant la gestion à la parcelle et à ciel ouvert des eaux pluviales + récupération
- Ajout de dispositions relatives à l'énergie et au réchauffement climatique (Efficacité énergétique, production d'ENR et Adaptation au changement climatique)
- Renforcement des arbres et du bocage (identification de nouveaux arbres remarquables, marges de recul, barème de l'arbre)
- Création d'une OAP thématique « Nature en Ville » listant un certain nombre de principes auquel chaque projet doit répondre.

Pour l'avenir nous sommes tout à fait favorables au lancement d'une procédure de PLUi à l'échelle de Lorient Agglomération qui permettra :

1. **Vision globale et une cohérente d'ensemble** entre les différentes communes du territoire : nous préconiseront cependant une sectorisation, notamment « littorale » pour tenir comptes des spécificités.
2. **Optimisation des ressources et** mutualisation des moyens techniques et financiers peut conduire à des économies d'échelle.
3. **Gestion harmonieuse de l'espace** : Un PLUi facilitera une gestion harmonieuse de l'espace, notamment en termes de mobilité, d'habitat, d'équipements et de développement économique. Il faudra d'ailleurs sans doute envisager un PLUi intégrant la politique de l'habitat et de la mobilité PLUIHD
4. **Prise en compte des enjeux environnementaux** en favorisant une approche concertée pour la protection des espaces naturels et la gestion des risques. Le PLUi offrira plus de flexibilité et de cohérence aux politiques d'adaptation du territoire au réchauffement climatique
5. **Participation citoyenne**, en encourageant une plus grande participation citoyenne et en impliquant les habitants des communes dans la concertation et l'élaboration du projet.

Passer d'un PLU ploemeurois à un PLUi à l'échelle de Lorient Agglomération peut donc offrir une approche plus intégrée et stratégique pour l'aménagement global du territoire, tout en tenant compte des spécificités et des besoins de l'ensemble des communes qui le composent.

Concrètement ce document pourrait être l'occasion d'intégrer les pistes suivantes :

- **Un renforcement de l'atténuation et l'adaptation et au changement climatique**
- **Une mise en œuvre d'une stratégie eau et biodiversité**

5. SE DEPLACER A PLOEMEUR :

Place des voitures, place des vélos, place des piétons, (quelles infrastructures ?) transports en commun et gratuité partielle ou totale, desserte des hameaux, co-voiturage ... Quelles sont vos propositions ?

La mobilité est le système nerveux de notre commune. À Ploemeur, mon ambition est d'offrir une meilleure place à l'humain. Il s'agit de redonner à chacun — piéton, cycliste, usager des transports ou automobiliste — une place juste et sécurisée, tout en garantissant la vitalité de nos hameaux et de nos commerces.

I. Le "Plan Vélo" : Une ambition budgétaire sans précédent

Pour que le vélo ne soit plus une option mais une évidence, nous changeons d'échelle. Je m'engage à instaurer un **budget annuel sanctuarisé de 15 € par habitant** dédié exclusivement aux aménagements cyclables. Cet investissement massif nous permettra de :

- **Mailler le territoire** : Créer des itinéraires cyclables continus et sécurisés reliant le centre-ville, les zones d'activités et nos magnifiques façades littorales. De répondre à un besoin toujours plus grand de déplacements à vélo pour des raisons professionnelles.
- **Équiper la ville** : Déployer des espaces de stationnement adaptés et sécurisés à proximité de tous les points d'intérêt, pour encourager l'usage du vélo au quotidien.

II. Un centre-ville vivant et accessible

Le dynamisme de nos commerces repose sur une accessibilité intelligente. Nous instaurons des **places de stationnement en rotation** (zones bleues ou de courte durée) sur les secteurs commerçants. Cette mesure simple mais efficace permet de :

- Lutter contre les voitures "ventouses".
- Garantir à chaque citoyen la possibilité de stationner à proximité de ses commerces de bouche et services de proximité.
- Libérer de l'espace pour élargir les trottoirs et sécuriser le cheminement des piétons, notamment des plus fragiles.

III. Connecter les hameaux et encourager le partage

Ploemeur est une commune vaste, et aucun de ses habitants ne doit se sentir isolé. Ma vision des transports repose sur la complémentarité :

- **Desserte des hameaux** : Nous travaillerons étroitement avec l'agglomération pour optimiser les lignes de transports en commun, afin que la fréquence et les horaires répondent aux réalités des actifs et des étudiants résidant hors du centre.
- **Le covoiturage comme réflexe** : Nous soutiendrons le développement d'aires de covoiturage et d'outils numériques locaux pour faciliter le partage de trajets, réduisant ainsi le nombre de véhicules solitaires sur nos routes.

6. PARTICIPER A LA VIE LOCALE A PLOEMEUR :

Soutien aux initiatives locales, citoyennes et associations dans le domaine de l'environnement...

Quelles sont vos propositions ? Merci pour vos réponses.

La transition écologique ne se décrète pas d'en haut ; elle se vit, s'invente et se construit avec ceux qui font battre le cœur de notre commune. À Ploemeur, je souhaite poursuivre la culture de la participation, où l'expertise des associations et l'élan des citoyens deviennent le moteur de notre action publique. On continuera avec la méthode utilisée pour les grands projets sans négliger les rendez-vous annuels.

I. Le Budget Participatif : Le pouvoir de décider

Parce que les meilleures idées naissent souvent de la proximité, nous avons instauré un **Budget Participatif ouvert à tous** qui nous a déjà offert des équipements de qualité.

II. Observer et Comprendre : Les Sentinelles du Littoral

Notre trait de côte est notre trésor le plus exposé. Le collectif **Citoyen d'Observation du Littoral**, spécifiquement dédié aux secteurs du **Stole** et du **Fort-Bloqué** permet déjà à nos observateurs de participer à la veille du trait de côte.. En associant les habitants au suivi de l'érosion et de la biodiversité marine, nous transformons chaque promenade en un acte de vigilance et de science participative.

III. Un Territoire Apprenant : Sensibilisation et Éducation

La transition repose sur la connaissance. Mon projet s'appuie sur une pédagogie active :

Éveiller les consciences : De la **Fresque du Climat** aux **Journées de l'Énergie**, en passant par des distributions de graines locales, nous multiplierons les événements thématiques pour rendre l'écologie concrète et accessible.

L'École de la Nature : La transition sera inscrite au cœur du **Projet Éducatif de Territoire (PEDT)**. Nos enfants ne doivent pas seulement hériter de la planète, ils doivent apprendre à en être les gardiens. En outre, le **conseil municipal des jeunes** est particulièrement actif dans ce domaine et j'espère que le projet de **conseil des sages** nous aidera également.

IV. Une Écologie de la Solidarité : Lutter contre la précarité énergétique

La transition ne doit laisser personne sur le bord du chemin. Nous mettons en place des actions ciblées de **prévention de la précarité énergétique**. Il s'agit d'accompagner les foyers les plus fragiles dans la rénovation de leur logement et l'optimisation de leurs consommations, alliant ainsi justice sociale et impératif écologique.

Conclusion de mon engagement

Ces propositions ne sont pas une simple liste technique ; elles forment un projet de société cohérent pour Ploemeur. Ensemble, avec nos partenaires, nous ferons de notre commune un modèle de résilience, de beauté et de solidarité face aux défis du siècle.